



Attestation n° 065C

émise le : 31 juillet 2017

valable jusqu'au : 31 juillet 2019

selon le dossier technique n° FPF/103-2

L'entreprise soussignée,

STAF GINISTY**Parc d'activité de Najas - 12500 ESPALION**

signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme labellisée et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l' **ADEME**

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' **OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme :

"BOIS 58/68" : Fenêtres et portes fenêtres				
Fenêtres et portes fenêtres à la française 1 à 3 vantaux ; Fenêtres oscillo-battant 1 vantail ; Châssis fixes				
Appui bois	A recouvrement jeu de 4 mm	Avec panneau de soubassement ou entièrement vitré		
PIN SYLVESTRE LCA traité – SIPO massif purgé d’aubier non-traité – CHENE LCA purgé d’aubier non-traité – SAPELLI LCA traité				
Hauteur tableau maxi pour fenêtres : 1,78 m		Hauteur tableau maxi pour portes fenêtres : 2,15 m		
Dimensions maxi pour châssis fixes (HxL) : 0,45 m x 1,06 m				
Nombre de vantaux		1	2	3
Largeur tableau maxi		1,06 m	1,44 m	2,46 m
Gamme (nom commercial) et variantes associées		BOIS 58		BOIS 68
Epaisseur ouvrants (mm)		58		68
Epaisseur dormants (mm)		58		68
Plage d'épaisseur du vitrage (mm)		24 mm		34 mm
1 profilé d'étanchéité sur dormant en position intermédiaire				
Option acoustique : 1 profilé sur ouvrant en recouvrement intérieur				

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois.	Examen sur plans et descriptifs	OUI
XP P 20-650 parties 1 et 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
FD P 20-651 : Durabilité des éléments et ouvrages en bois	<u>Chêne et Sipo (purgés d'aubier)</u> : naturellement durables pour classe d'emploi 3.2 <u>Sapelli et Pin Sylvestre</u> : durabilité conférée par traitement de surface avec produit certifié CTB-P+ pour classe d'emploi 3.2. Vérification de l'efficacité du traitement de préservation (rapport d'essai FCBA n° 402/13/1047E/ab)	OUI
NF EN 13307-1 et XP CEN/TS 13307-2 : ébauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Chêne, sapelli et pin sylvestre sous certificat CTB-LCA ou équivalent pour classe de service 3	OUI
NF DTU 36.5 parties 1, 2 et 3 – Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures	Exigences minimales respectées par essais.	OUI

NOTA : le dossier technique FCBA n° FPF/103 présente les 2 épaisseurs possibles de 58mm et 68mm. Aucun essai de type n'a été réalisé pour le 68mm, cependant, suivant le descriptif fourni par le fabricant (voir dossier technique), les performances des essais de type obtenues sur la gamme en 58mm peuvent être extrapolées à la gamme en 68mm qui présente une conception au moins équivalente sous réserve d'utiliser des vitrages aux performances équivalentes ou supérieures.

Performances selon NF EN 14351-1 + A1

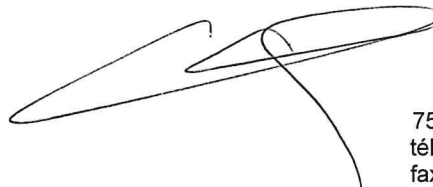
Performances Thermo-Optiques $U_w / S^c_w / Tl_w$ (ci-après sont présentés des exemples de performances sur la base du rapport FCBA n° PC.CIAT/2012.215.2)				
Type	Fenêtre 2 vantaux 1,48m x 1,53m (HxL) ; appui bois		Porte-Fenêtre 2 vantaux 2,18m x 1,53m (HxL) ; seuil alu plat ; soubassement H=200mm $U_p = 1$	
	$\lambda = 0,13 \text{ W/(m.K)}$	$\lambda = 0,18 \text{ W/(m.K)}$	$\lambda = 0,13 \text{ W/(m.K)}$	$\lambda = 0,18 \text{ W/(m.K)}$
$U_g = 1,1 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$; S_g de 61% ; Tl_g de 78% ; $\alpha = 0,4$; intercalaire TGI spacer	$U_w = 1,4 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S^c_w = 0,39$ $Tl_w = 0,49$	$U_w = 1,5 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S^c_w = 0,39$ $Tl_w = 0,49$	$U_w = 1,4 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S^c_w = 0,35$ $Tl_w = 0,44$	$U_w = 1,5 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S^c_w = 0,35$ $Tl_w = 0,44$
$U_g = 0,6 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$; intercalaire TGI spacer	$U_w = 1,1 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$	$U_w = 1,3 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$	$U_w = 1,1 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$	$U_w = 1,3 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$
Classement AEV	A*4 E*6B V*C3			
Résistances mécaniques	Classe 2			
Forces de manœuvres	Classe 1			
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant			
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant à 350N			
Performances acoustiques $R_{A,tr}$ Sur PF2V 2,18m x 1,45m, pin, triple joint, seuil alu plat, sans soubassement	29 dB vitrage 4/16argon/4Fe			
	35 dB vitrage 44.2Silence/12argon/4Fe			

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **31 juillet 2017** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais. Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994. L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.menuiseries21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité



L'entreprise
signataire




IRABOIS
INSTITUT DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU BOIS

7/9 rue La Pérouse
75784 PARIS cedex 16
tél. 33 (0)1 40 69 57 40
fax. 33 (0)1 40 69 57 41